

## **Quel rôle pour les Traités Bilatéraux d'Investissement dans l'attrait des Investissements Directs Étrangers dans les Pays d'accueil en Développement ?**

**Nabil KHOURI**

Doctorant à l'École Supérieure de Commerce d'Alger

### **Résumé**

Ce papier tente d'évaluer l'impact des Traités Bilatéraux d'Investissement (TBI) et de la qualité des institutions sur les afflux d'Investissement Direct Étranger (IDE) vers les pays en développement. Nous disposons des données en panel de 81 pays en développement observés sur la période 1995-2005. Il ressort que les TBI exercent un impact positif significatif sur les IDE en direction des pays de notre échantillon. Il ressort également que les TBI agissent plutôt comme des substituts à la qualité des institutions du pays d'accueil. L'indice d'efficacité du gouvernement et l'indice de qualité de la régulation semblent être les meilleures mesures de la qualité des institutions dans le pays d'accueil.

### **Mots Clefs**

Investissement Direct Étranger (IDE), Traités Bilatéraux d'Investissement (TBI), Qualité des Institutions.

### **Abstract**

This paper analyzes the impact of Bilateral Investment Treaties (BIT) and institutional quality in host countries, on Foreign Direct Investment (FDI) flows to developing countries. Our analysis uses panel data on 81 developing countries during the period 1995-2005. The results indicate that BITs have a significantly positive impact on FDI flows to developing countries. The results also suggest that BITs function as substitutes for institutional quality in host countries. Besides, the index of government effectiveness and the index of regulatory quality seem to be good proxies for the institutional quality in host country.

### **Keywords**

Foreign Direct Investment, Bilateral Investment Treaties, Institutional Quality

## **1. Introduction**

Le Traité Bilatéral d'Investissement (TBI) désigne selon la CNUCED (2007), l'accord passé entre deux pays dans le but de promouvoir les investissements directs de l'un chez l'autre, et aussi de protéger réciproquement les investissements et les investisseurs dans les deux pays signataires du traité. Généralement, un traité bilatéral d'investissement aborde les sujets suivants : domaines d'investissement, conditions d'implantation, traitement équitables des investisseurs des deux pays, traitement de la nation la plus favorisée, compensations en cas de préjudices, conditions de transfert des fonds et les mécanismes de règlement des différends.<sup>1</sup>

Neumayer et Spess (2005) admettent que le TBI est le plus important mécanisme légal international de promotion et de gouvernance des IDE. Les pays en développement investissent du temps et des ressources pour négocier et conclure des traités bilatéraux d'investissement qui limitent leur souveraineté, dans l'espoir de voir affluer plus d'IDE dans leurs économies. De ce constat, nous nous posons les questions suivantes :

- Quel est l'impact des TBI sur les afflux d'IDE dans les pays d'accueil en développement ?
- Quel est l'impact de la qualité des institutions du pays d'accueil sur son attractivité vis-à-vis des IDE ? les TBI sont-ils des substituts ou des compléments à la qualité des institutions dans les pays d'accueil ?

## **2. Fondements théoriques de la modélisation**

Calvet (1981) soutient que Hymer (1960) a été le premier économiste à proposer une théorie de l'IDE. Cette notion était un point aveugle des

---

<sup>1</sup> Le premier traité bilatéral d'investissement remonte à 1959 entre l'Allemagne et le Pakistan. La CNUCED (2007) recense 2500 traités bilatéraux d'investissement dans le monde (total cumulatif fin 2005), la majorité a été signée après 1990.

théories classiques et néoclassiques de l'économie internationale.<sup>2</sup> Hymer (1960) bâtit sa théorie sur l'hypothèse d'imperfection des marchés (différenciation des produits, économies d'échelle, l'accès privilégié à l'information,...etc.). Selon Hymer (1960), l'IDE dépend étroitement des avantages comparatifs de l'entreprise multinationale et du degré d'imperfection des marchés.

La théorie du cycle de vie international du produit de Vernon (1979) est un prolongement naturel de la théorie Ricardienne de l'avantage comparatif. Les différences en dotations technologiques expliquent la spécialisation internationale entre pays innovateurs (pays industriels leaders), pays imitateurs précoces (autres pays industriels) et pays imitateurs tardifs (pays en développement). Par ailleurs, la théorie éclectique de Dunning (1979) met en lumière les avantages de localisation comme principaux déterminants des IDE. Le choix du lieu d'implantation se fait essentiellement par rapport aux avantages comparatifs des pays hôtes. Les motivations des investisseurs étrangers sont généralement liées à la recherche de gains d'efficacité : main d'œuvre qualifiée, faibles coûts salariaux, taille du marché, ouverture économique, stabilité politique, infrastructures, qualité des institutions...etc. La théorie de Dunning (1979) constitue le socle théorique auquel nous nous référons pour construire notre modèle économétrique dans la section suivante.

### **3. Spécification du modèle économétrique**

L'objet de cette section est d'estimer, à partir de données en panel, l'impact des TBI sur les afflux d'IDE dans les pays d'accueil en développement. Pour ce faire, nous disposons d'un échantillon de 81

---

<sup>2</sup> Smith (1776) et Ricardo (1817) écartaient l'IDE de leurs champs d'analyse en raison des hypothèses sur lesquelles reposaient leurs modèles (marché parfait et concurrence pure, immobilité des facteurs de production, similitude des niveaux technologiques,...etc.). Hecksher et Ohlin (1919 et 1933) soutenaient que les échanges de biens servent de substitut à la mobilité des facteurs.

pays d'accueil en développement observés sur la période 1995-2005. Notons que Neumayer et Spess (2005) trouvent un impact positif des TBI sur les afflux d'IDE dans les pays en développement, pour la période 1970-2001, mais cet impact est conditionné par la qualité des institutions dans les pays d'accueil. Sornarajah (1986) suggère que l'attractivité vis-à-vis des IDE dépend beaucoup plus du climat économique et social dans les pays d'accueil, et que l'impact des TBI est très limité. Driemeier (2003) ne trouve pas d'impact significatif des TBI sur les afflux d'IDE sur la période 1980-2000.

Salacuse et Sullivan (2005) mettent en évidence, pour la période 1991-2000, un impact positif des traités bilatéraux d'investissement sur les afflux des IDE, uniquement pour ceux conclus avec les Etats-Unis. A la lumière des écrits présentés, nous nous posons la question de savoir si les traités bilatéraux d'investissement ratifiés par les pays de notre échantillon ont eu un impact sur les entrées d'IDE dans ces pays. Ensuite, si l'impact est positif, nous cherchons à savoir si les TBI agissent comme des substituts ou des compléments à la qualité des institutions dans les pays d'accueil. Nous nous attendons, à priori, à trouver un impact positif des TBI, et à un effet de substitution vis-à-vis de la qualité des institutions dans les pays d'accueil.

### **3.1. La variable à expliquer**

Nous retenons la variable à expliquer suivante : « Le ratio des flux nets entrants d'IDE rapportés au PIB réel du pays d'accueil ». Selon Asiedu (2002), il s'agit de la variable à expliquer usuelle dans la littérature économique. Celle-ci rend compte du poids des afflux d'IDE dans l'économie d'accueil et traduit ainsi, son l'attractivité.

### **3.2. Les variables explicatives**

La CNUCED (2002) soutient que les choix des investisseurs internationaux se fondent essentiellement sur les données fondamentales de l'économie. Les facteurs au niveau du secteur ou de la firme ne

prennent de l'importance qu'après que les facteurs au niveau du pays d'accueil soient devenus positifs. Lorsque le pays d'accueil remplit les conditions requises en matière de données fondamentales (infrastructures, capital humain, croissance économique, qualité des institutions...), il peut espérer faire partie de la «short list» des investisseurs étrangers (Wilhelms, 1998, p.33).

### **3.2.1. Nombre des traités bilatéraux d'investissement ratifiés**

Nous retenons la variable construite par Neumayer et Spess (2005), à savoir : le total cumulatif jusqu'à l'année t des traités bilatéraux d'investissement ratifiés par le pays d'accueil n avec les pays de l'OCDE rapporté aux flux sortants d'IDE des pays de l'OCDE de l'année t (en % des flux sortants d'IDE de la même année dans le monde). Nous nous attendons à un impact positif.

### **3.2.2. La qualité des institutions dans le pays d'accueil**

Asiedu (2002) admet que la qualité des institutions améliore le climat des affaires des pays en développement, et par conséquent leur attractivité à l'IDE. Nous nous référons à la Banque Mondiale (2007b) qui mesure la qualité des institutions par les indices suivants : (ils varient de la mauvaise note -2,5 à la bonne note +2,5).

- L'indice d'efficacité du gouvernement : mesure la qualité du service public, l'indépendance de l'administration des pressions politiques, la crédibilité et la responsabilisation du gouvernement et le poids de la bureaucratie.
- L'indice de qualité de la régulation : mesure la capacité du gouvernement à formuler et à implémenter des politiques saines de promotion et de développement du secteur privé.
- L'indice de la règle de loi : mesure le degré de confiance et de respect des agents économiques vis-à-vis des lois et règles qui organisent

la société (mise en application des contrats, qualité de la justice et de la police,...etc.).

- L'indice de contrôle de la corruption : mesure le degré de corruption des pouvoirs publics et l'influence des intérêts privés.

### **3.2.3. La stabilité politique dans le pays d'accueil**

Il est largement admis que la stabilité politique et la démocratie procurent un environnement favorable à l'investissement (Asiedu, 2002). De façon générale, les régimes démocratiques respectent les libertés civiles, les règles de loi et les droits de propriété, ils offrent ainsi un climat de confiance aux investisseurs étrangers.

Le risque politique exprime la menace de déstabilisation et de soumission à l'arbitraire, au mépris de l'Etat de droit dans le pays d'accueil. Nous retenons l'indice de stabilité politique et d'absence de violence) de la Banque Mondiale (2007b). Nous nous attendons à ce que l'indice de stabilité politique ait un impact positif.

### **3.2.4. Le capital humain dans le pays d'accueil**

Borensztein et al. (1998) soutiennent que les IDE contribuent à la croissance économique des pays en développement, seulement si la population active locale dispose de capacités suffisantes d'absorption des connaissances avancées. L'éducation permet d'augmenter les compétences et les capacités au travail de la main d'œuvre locale. Nous utilisons la variable de Barro et Lee (2002) qui proposent la moyenne des années d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus. Nous nous attendons à un impact positif.

### **3.2.5. Les dotations en infrastructures du pays d'accueil**

A l'instar d'Asiedu (2002) nous mesurons les dotations en infrastructures des pays en développement par le nombre de lignes téléphoniques par 1000 habitants pour rendre compte des dotations en infrastructures de télécommunication du pays d'accueil. Le téléphone est

le premier moyen de communication que les investisseurs étrangers potentiels cherchent lorsqu'ils prospectent pour un site futur d'IDE dans un pays en développement (Wilhelms, 1998, p.34). Nous nous attendons à un impact positif sur les afflux d'IDE dans les pays de notre échantillon.

### **3.2.6. Les fondamentaux économiques du pays d'accueil**

- La croissance économique : le taux de croissance du PIB réel mesure l'attractivité du marché d'accueil, nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact positif sur les afflux d'IDE.

- L'inflation : est approchée par le taux de variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, elle rend compte de la stabilité économique. Nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact négatif sur les afflux d'IDE.

- Le poids de l'endettement extérieur dans l'économie d'accueil : est calculé par le ratio du montant de la dette extérieure en pourcentage du PIB du pays d'accueil. Nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact négatif.

- Le degré d'ouverture économique (total importations et exportations en % du PIB réel). Nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact positif sur les afflux d'IDE.

- La disponibilité des ressources naturelles (exportations d'hydrocarbures et minières en % des exportations totales). Nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact positif.

- Le climat des affaires dans le pays d'accueil, mesuré par l'indice de liberté économique de la Heritage Foundation (2007). Dans notre modèle, nous nous attendons à ce que cette variable ait un impact positif sur les afflux des IDE dans les pays d'accueil. L'indice prend des valeurs de 0 (environnement totalement restrictif) à 100 (environnement parfaitement libre).

### **3.3. Spécification du modèle économétrique**

Nous disposons de données relatives à  $N = 81$  pays d'accueil en développement sur  $T = 11$  périodes (1995 à 2005),  $n = 1, \dots, N$  désigne l'indice des pays,  $t = 1, \dots, T$  désigne l'indice des périodes,  $b_0$  est la constante et  $w_{nt}$  un terme d'erreur. Notre modèle est :<sup>3</sup>

$$\begin{aligned} \text{FDI}_{nt} = & b_{0nt} + b_{1nt}\text{BIT}_{nt} + b_{2nt}\text{QUALITY}_{nt} + b_{3nt}\text{POLITRISK}_{nt} \\ & + b_{4nt}\text{SCHOOL}_{nt} + b_{5nt}\text{INFRA}_{nt} + b_{6nt}\text{CONTROL}_{nt} \\ & + w_{nt} \end{aligned}$$

FDI: afflux nets entrants d'IDE en % du PIB du pays d'accueil.

BIT: total cumulatif des traités bilatéraux d'investissement ratifiés avec les pays développés de l'OCDE.

QUALITY: différentes mesures de qualité des institutions de la Banque Mondiale (2007b), voir détail en annexe 2.

POLITRISK: indice de stabilité politique et d'absence de violence.

SCHOOL: moyenne des années d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus (mesure les dotations en capital humain).

INFRA: dotations en infrastructures du pays d'accueil.

CONTROL: fondamentaux économiques du pays d'accueil (croissance économique, inflation, endettement extérieur, degré d'ouverture économique, dotations en ressources naturelles et un indice du climat des affaires)

### **4. Régressions, résultats et interprétations.**

---

<sup>3</sup> Voir en Annexes : les pays en développement de l'échantillon (tableau 1), les variables retenues dans notre modèle empirique (tableau 2), les sources des données (tableau 3), les statistiques descriptives (tableau 4), la matrice de corrélation des variables (tableau 5) et les résultats des régressions (tableau 6).

Toutes les régressions sont effectuées sous Stata 9.2. La première étape de notre analyse consiste à vérifier la présence des effets individuels dans nos données. Pour des données en panel de la forme suivante  $Y_{nt} = \gamma + X_{nt}\beta + u_n + e_{nt}$  ( $e_{nt} \sim iid$ ), les effets individuels sont captés par le terme  $u_n$ . Nous testons l'hypothèse nulle  $H_0 : u_n = 0$  dans la régression précédente. Le résultat du test donne une P-value qui indique que l'hypothèse nulle est rejetée, la présence des effets individuels est donc confirmée. Aussi, le test de Hausman (1978) indique qu'il faut retenir un modèle à effet fixe.

Les régressions par le modèle à effets fixes donnent les résultats présentés dans le tableau 6 en annexe. Il ressort que les déterminants des IDE dans les pays d'accueil en développement sont : les traités bilatéraux ratifiés, le niveau d'éducation, le degré d'ouverture économique, les dotations en infrastructures de télécommunication et l'indice de liberté économique. L'effet positif des traités bilatéraux d'investissement sur les afflux des IDE dans les pays d'accueil en développement est robuste aux différentes spécifications du modèle empirique. Le coefficient de la variable BIT est stable (il varie de 0.10 à 0.14). L'augmentation de 1% de la variable BIT entraîne, toute chose égale par ailleurs, une augmentation moyenne de 0.10% à 0.14% de la variable à expliquer. Les variables GOV (indice d'efficacité du gouvernement) et REGUL (indice de qualité de la régulation) semblent être les meilleures mesures de la qualité des institutions dans le pays d'accueil.

Aussi, pour savoir si les traités bilatéraux d'investissement agissent comme des substituts ou des compléments à la qualité des institutions dans les pays d'accueil, nous avons introduit les variables interactives suivantes : BIT×GOV, BIT×REGUL, BIT×LAW, BIT×CORUPT, BIT×POLITRISK. Il ressort que tous les termes d'interaction sont négatifs, ce qui nous laisse penser que les traités bilatéraux d'investissement agissent plutôt comme des substituts à la qualité des institutions du pays d'accueil. Ce résultat soutient les conclusions de

Neumayer et Spess (2005) qui admettent que les traités bilatéraux d'investissement sont plus efficaces là où la qualité des institutions fait défaut. Mais notre résultat n'est pas robuste aux différentes spécifications de la qualité des institutions.

Le coefficient statistiquement non significatif de variable explicative CORUPT, avec un terme d'interaction BIT×CORUPT significatif, peut être interprété comme l'effet de CORUPT sur la variable à expliquer FDI lorsque la variable BIT est égale à zéro (voir Braumoeller, 2004). Ceci veut dire que la qualité des institutions, mesurée par CORUPT, n'a pas d'impact significatif sur les afflux des IDE en absence de traités bilatéraux d'investissement. Le terme d'interaction BIT×CORUPT négatif et significatif au seuil de 10%, suggère que les traités bilatéraux d'investissement agissent comme des substituts à la qualité des institutions. Par ailleurs, le niveau d'éducation (variable SCHOOL) semble jouer un rôle important dans l'attractivité des pays en développement vis-à-vis des IDE. La compétence humaine est une ressource stratégique qui constitue un avantage comparatif pour le pays d'accueil.

Un niveau d'éducation élevé peut être interprété comme un signe que la main d'œuvre locale est internationalement compétitive. En outre, les dotations en infrastructures contribuent également aux afflux des IDE dans les pays en développement. Morisset (2000) soutient que des infrastructures peu développées (particulièrement dans les télécommunications) augmentent les coûts de production dans le pays d'accueil et réduisent la rentabilité des investissements.

D'autre part, le degré d'ouverture économique du pays d'accueil contribue significativement mais très faiblement aux afflux des IDE dans les pays en développement. L'ouverture économique augmente la productivité des projets d'IDE dans la mesure où elle permet aux entreprises un accès sans contraintes à tous les types d'intrants. Lorsque l'IDE est orienté à l'export, alors une économie ouverte est

vraisemblablement plus attractive, car les restrictions au commerce extérieur augmentent les coûts de transaction associés aux exportations (Noorbakhsh et al. 2001, Asiedu 2002).

Enfin, l'indice de liberté économique (Heritage Foundation 2007), contribue significativement aux afflux d'IDE dans les pays en développement. L'expression 'liberté économique' désigne selon la Heritage Foundation (2007) la possibilité offerte aux individus et aux entreprises de travailler, produire, consommer, investir et posséder sans contrainte, sans interdiction ni limitation. Cet indice reflète en quelque sorte le climat des affaires dans les pays d'accueil. Ainsi, un climat des affaires libre est un signal fort en direction des investisseurs étrangers.

## **5. Conclusion**

Cette étude traite de l'impact des traités bilatéraux d'investissement (TBI) et de la qualité des institutions sur les afflux d'IDE dans un échantillon de 81 pays d'accueil en développement (période 1995-2005). Il ressort que les TBI exercent un impact positif significatif sur les IDE en direction des pays de notre échantillon. Il ressort également que les TBI agissent plutôt comme des substituts à la qualité des institutions du pays d'accueil. Ainsi, les TBI sont plus efficaces là où la qualité des institutions fait défaut. L'indice d'efficacité du gouvernement et l'indice de qualité de la régulation semblent être les meilleures mesures de la qualité des institutions dans le pays d'accueil. Rappelons qu'en règle générale, les TBI garantissent un traitement équitable pour les investisseurs des pays signataires, la possibilité de recours à l'arbitrage international et la liberté de rapatriement des bénéfices et dividendes.

Par ailleurs, le niveau d'éducation, les dotations en infrastructure de télécommunication et le degré de liberté du climat des affaires semblent être d'importants déterminants des flux d'IDE vers les pays en développement. Nos résultats nous incitent à formuler les recommandations suivantes : pour améliorer leur attractivité vis-à-vis de

l'IDE, les pays en développement devraient ratifier plus de TBI avec les principaux pays exportateurs de capitaux dans le monde. Ceci représente un bon signal en direction des investisseurs internationaux, qui peuvent trouver dans les TBI un cadre adéquat de gouvernance des IDE.

## ANNEXES

**Tableau 1. Liste des pays en développement de l'échantillon**

Afrique du Nord Moyen Orient	Afrique Sub- Saharienne	Amérique Latine et Caraïbes	Asie	Europe de l'Est
Algérie	Bénin	Argentine	Bengladesh	Bulgarie
Egypte	Botswana	Barbade	Chine	Chypre
Iran	Cameroun	Bolivie	Inde	(grecque)
Jordanie	Congo RDC*	Brésil	Indonésie	Hongrie
Liban	Congo	Chili	Pakistan	Malte
Maroc	Ghana	Colombie	Philippines	Pologne
Soudan	Kenya	Costa Rica	Singapour	Roumanie
Syrie	Lesotho	R.Dominicaine	Sri Lanka	Estonie
Tunisie	Malawi	Equateur	Thaïlande	Lettonie
Turquie	Mali	Salvador	Azerbaïdjan	Lituanie
	Maurice	Guatemala	Kazakhstan	Slovaquie
	Mozambique	Haïti	Kirghizstan	Slovénie
	Niger	Honduras	Tadjikistan	R.Tchèque
	Rwanda	Jamaïque	Turkménistan	
	Sénégal	Mexique	Ouzbékistan	
	Afrique-Sud	Nicaragua		
	Swaziland	Panama		
	Tanzanie	Paraguay		
	Togo	Pérou		
	Ouganda	Trinité -Tob.		
	Zambie	Uruguay		
	Zimbabwe	Venezuela		
10 pays	22 pays	22 pays	15 pays	12 pays

\* ex. Zaïre actuellement République Démocratique du Congo.

**Tableau 2. Variables retenues dans le modèle empirique**

<b>Variable</b>	<b>Descriptif</b>
FDI	Afflux nets entrants d'IDE en pourcentage du PIB du pays d'accueil (mesure l'attractivité du pays d'accueil).
BIT	Total cumulatif des traités bilatéraux d'investissement ratifiés par le pays d'accueil avec les pays de l'OCDE rapporté aux flux sortants d'IDE des pays de l'OCDE (en % des flux sortants d'IDE de la même année dans le monde).
GOV	Indice d'efficacité du gouvernement de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance.
REGUL	Indice de qualité de la régulation de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance
LAW	Indice de la règle de loi de la Banque Mondiale (2007b)
CORUPT	Indice de contrôle de la corruption de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance.
POLITIRISK	Indice de stabilité politique de la Banque Mondiale (2007b) – Indicateurs de gouvernance.
SCHOOL	Moyenne des années d'éducation de la population âgée de 15 ans et plus (Barro et Lee, 2002).
OPEN	Degré d'ouverture économique : Total des exportations et des importations (en % du PIB du pays d'accueil)
INFRA	Dotation en infrastructure de télécommunication : Nombre de lignes téléphoniques par 1000 habitants
NATUR	Exportations d'hydrocarbures et minières (en % des exportations totales) – Disponibilité ressources naturelle
FREEDOM	Indice de liberté économique de la Heritage Foundation (2007)
GROWTH	Taux de croissance du PIB réel (taux croissance économique)
INF	Taux d'inflation (par l'indice des prix à la consommation)
DEBT	Endettement extérieur (en % du PIB du pays d'accueil)

**Tableau 3. Sources des données**

<b>Variabes</b>	<b>Sources des données</b>
FDI, OPEN, INFRA, NATUR, GROWTH, INF, DEBT	World Development Indicators Banque Mondiale (2007a)
GOV, REGUL, LAW, CORUPT, POLITRISK	Aggregate Governance Indicators Banque Mondiale (2007b)
SCHOOL	International Measures of Schooling Years Barro et Lee (2002)
FREEDOM	Index of Economic Freedom Heritage Foundation (2007)
BIT	Bilateral Investment Treaties 1995-2006 CNUCED (2007)

**Tableau 4. Statistiques descriptives**

<b>Variable</b>	<b>Obs.</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Ecart Type</b>	<b>Min</b>	<b>Max</b>
FDI	889	3.47357	4.373247	-3.02938	46.02443
SCHOOL	858	5.517273	2.155214	.76	9.84
INFRA	888	240.9373	294.5819	.3746878	1425.255
OPEN	878	76.61866	37.35308	16.29955	216.2069
NATUR	858	22.852	27.17682	.0262013	98.84443
FREEDOM	860	56.71616	10.7287	25.1	90.1
GROWTH	889	3.86019	3.930551	-16.7	35.22408
INF	863	15.60487	52.76177	-100	1058.374
DEBT	858	.7172611	.6614584	.0118728	9.475607
POLITRISK	889	-.3022126	.8749276	-2.0762	1.523
GOV	891	-.1969651	.7252921	-1.87	2.5
REGUL	891	-.0729938	.834164	-2.06	2.02
LAW	891	-.2988951	.7400362	-2.09	1.82
CORUPT	891	-.3297965	.7196218	-2.08	2.44
BIT	880	9.327158	5.968746	0	23.6267

**Tableau 5. Matrice de corrélation**

	FDI	SCHOOL	INFRA	OPEN	NATUR	FREEDOM	GROWTH
FDI	1.00						
SCHOOL	0.18	1.00					
INFRA	0.17	0.60	1.00				
OPEN	0.30	0.43	0.45	1.00			
NATUR	0.19	-0.04	-0.16	-0.14	1.00		
FREEDOM	0.10	0.38	0.42	0.29	-0.37	1.00	
GROWTH	0.10	-0.10	-0.04	0.05	0.02	-0.04	1.00
INF	-0.06	-0.01	-0.06	-0.04	0.08	-0.19	-0.23
DEBT	-0.02	-0.21	-0.14	-0.00	0.11	-0.21	0.02
POLITRISK	0.14	0.40	0.51	0.47	-0.32	0.44	0.05
GOV	0.09	0.53	0.64	0.35	-0.36	0.67	0.05
REGUL	0.16	0.51	0.55	0.40	-0.36	0.72	-0.02
LAW	0.07	0.53	0.58	0.39	-0.33	0.61	0.05
CORUPT	0.04	0.52	0.59	0.36	-0.28	0.57	0.01
BIT	0.07	0.60	0.55	0.09	-0.16	0.29	-0.03

  

	INF	DEBT	POLITRISK	GOV	REGUL	LAW	CORUPT
INF	1.00						
DEBT	0.16	1.00					
POLITRISK	-0.13	-0.11	1.00				
GOV	-0.15	-0.27	0.66	1.00			
REGUL	-0.15	-0.22	0.59	0.79	1.00		
LAW	-0.15	-0.22	0.69	0.85	0.79	1.00	
CORUPT	-0.12	-0.24	0.64	0.85	0.76	0.86	1.00
BIT	-0.02	-0.16	0.23	0.44	0.37	0.41	0.34

**Tableau 6. Résultats empiriques**

Variable à expliquer FDI :					
Flux nets entrants d'IDE en % du PIB du pays d'accueil					
Méthode d'estimation : modèle à effets fixes - Données en panel					
Période : 1995-2005 ; T = 11 ; N = 81 ;					
Total panel observations : 11×81 = 891 Obs					
Var. Exp.	Eq.1	Eq.2	Eq.3	Eq.4	Eq.5
BIT	0.11464 (2.19)*	0.14008 (2.68)*	0.1186 (2.18)*	0.10543 (1.92)*	0.11291 (2.09)*
GOV	2.46631 (2.95)*				
BIT×GOV	-0.15012				

	(-2.70)*				
REGUL		1.265951 (2.45)*			
BIT×REGU L		-0.09235 (-2.17)*			
LAW			1.089316 (1.64)+		
BIT×LAW			-0.05175 (-0.98)		
CORUPT				1.223616 (1.53)	
BIT×CORU PT				-0.08978 (-1.62)+	
POLITRIS K					0.545902 (1.06)
BIT×POLITRI SK					-0.080979 (-1.92)*
SCHOOL	1.574124 (2.89)*	1.686314 (2.02)*	1.648165 (1.97)*	1.656556 (1.98)*	1.719629 (2.04)*
OPEN	0.039256 (3.59)*	0.039931 (3.65)*	0.039633 (3.62)*	0.039696 (3.62)*	0.040171 (3.66)*
INFRA	0.046708 (2.66)*	0.045820 (4.78)*	0.080862 (3.02)*	0.060011 (2.65)*	0.085889 (3.02)*
NATUR	-0.002921 (-0.16)	0.000775 (0.04)	0.002235 (0.12)	0.000445 (0.02)	-0.000946 (-0.05)
FREEDOM	0.075677 (2.90)*	0.076816 (2.96)*	0.070840 (2.78)*	0.077051 (3.00)*	0.085278 (3.26)*
GROWTH	0.004146 (0.13)	0.014330 (0.44)	0.014391 (0.44)	0.013560 (0.42)	0.0216 (0.67)
INF	-0.001667 (-0.74)	-0.001511 (-0.67)	-0.001541 (-0.68)	-0.001416 (-0.63)	-0.001431 (-0.63)
DEBT	-0.101516 (-0.50)	-0.100155 (-0.50)	-0.129959 (-0.64)	-0.120281 (-0.59)	-0.098755 (-0.49)
Constante	5.232895	5.168822	5.410497	5.387423	-1.719629
Nbr. Obs.	758	758	758	758	756
R2 within	0.6636	0.4598	0.5549	0.5552	0.5570

NB : la valeur entre parenthèse indique la statistique t de Student. Le signe (\*) indique un coefficient significatif au seuil de 5%. Le signe (+) indique un coefficient significatif au seuil de 10%.

## **Bibliographie**

**Asiedu E. (2002)**, *On the Determinants of Foreign Direct Investment to Developing Countries: Is Africa Different?*, World Development, vol.30 n°1, pp.107-119

**Banque Mondiale (2007a)**, *World Development Indicators on CD-ROM*, Washington.

**Banque Mondiale (2007b)**, *Aggregate Governance Indicators 1996-2006*, Washington.

**Barro R. et Lee J.W (2002)**, *International Measures of Schooling Years and Schooling Quality*, American Economic Review Papers and Proceedings, vol.86, pp.218-223.

**Borensztein E., De Gregorio J. et Lee J-W. (1998)**, *How does Foreign Direct Investment Affect Economic Growth?*, Journal of International Economics, vol.45, pp.115-135.

**Braumoeller B.F. (2004)**, *Hypothesis Testing and Multiplicative Interactional Terms*, International Organization, vol.58, pp.807-820.

**Calvet A.L. (1981)**, *A Synthesis of Foreign Direct Investment Theories and Theories of the Multinational Firm*, Journal of International Business Studies, vol.12, n°01, pp.43-59.

**CNUCED (2002)**, *World Investment Report: Transnational corporations and export competitiveness*, Nations Unies, New York et Genève.

**CNUCED (2007)**, *Bilateral Investment Treaties 1995-2006: Trends in Investment Rulemaking*, Nations Unies, New York et Genève.

**Driemeier H.M. (2003)**, *Do Bilateral Investment Treaties Attract FDI?*, World Bank Policy Research Working Paper n°3121.

**Dunning J.H. (1979)**, *Explaining Changing Patterns of International Production: In Defence of the Eclectic Theory*, Oxford Bulletin of Economics and Statistics, vol.41, pp.269-296.

**Hausman J. (1978)**, *Specification Tests in Econometrics*, Econometrica, vol.46, n°6, pp.1251-1271.

**Heritage Foundation (2007)**, *Index of Economic Freedom 2007*, Washington DC.

**Hymer S.H. (1976)**, *The International Operations of National Firms: A Study of Direct Foreign Investment*, MIT Press,(thèse de doctorat, département d'économie, MIT, 1960).

**Morisset J. (2000)**, *Foreign Direct Investment in Africa: Policies Also Matter*, World Bank Policy Research Working Paper n°2481.

**Neumayer E. et Spess L. (2005)**, *Do Bilateral Treaties Increase Foreign Direct Investment to Developing Countries?*, World Development, vol.33, n°10, pp.1567-1585.

**Noorbakhsh F., Paloni A. et Youssef A. (2001)**, *Human Capital and FDI Inflows to Developing Countries: New Empirical Evidence*, World Development, vol.29, n°9, pp.1593-1610.

**Salacuse J.W. et Sullivan N.P. (2005)**, *Do BITs Really Work? An Evaluation of Bilateral Investment Treaties and their Grand Bargain*, Harvard International Law Journal, n°46, pp.67-130.

**Sornarajah (1986)**, *State Responsibility and Bilateral Investment Treaties*, Journal of World Trade Law, vol.20, n°20, pp.79-98.

**Vernon R. (1979)**, *The Product Cycle Hypothesis in a New International Environment*, Oxford Bulletin of Economics and Statistics, vol.41, pp.255-267.

**Wilhelms S.K.S. (1998)**, *Foreign Direct Investment and its Determinants in Emerging Economies*, African Economic Policy Discussion Paper n°09, United States Agency for International Development, Office of Sustainable Development, Washington DC.